

Les parcs et jardins

Chacun des parcs de la ville a son identité propre, mais tous répondent au même objectif : participer au bien-être de chacun de ses visiteurs dans un cadre de verdure.



MAIRIE D'ANNEMASSE
BP 530
74107 Annemasse cedex

HORAIRES :
Du Lundi au Vendredi :
9h > 12h & 13h30 > 17h